

Projet d'un Centre d'Interprétation du ferroviaire en Occitanie

DATE : 02/07/2019	COMPTE RENDU	Début de réunion 14h00 Fin de réunion 16h00
-------------------	---------------------	--

Région	Présents	
		Le Musée du Chemin de Fer
Jean-Luc GIBELIN (Vice-Président) Patrice KALINSKI, Fabien CHARREIRE, Agnès SAURAT	Jacques RASCOL (Directeur Régional TER Occitanie), Marie-Noëlle POLINO, François VIELLIARD	Michel BOUCHE et Alain IZARD (Train Historique de Toulouse), Jacques DAFFIS (Chemin de Fer Touristique du Tarn), Jean-Noël COTTE et Jean-Paul PIGNEDE (Musée du Chemin de Fer), Stéphane SCHNEIDER (CITEV et GADFET), Julien VINCENT et Jean-Michel GASC (UNECTO), Jean Pierre FOURLON (Syndicat Mixte du train rouge - Train touristique du Pays Cathare et du Fenouillèdes), Augustin BURGARELLA (Club de la Grande Vitesse Ferroviaire)

Suivi du compte-rendu		
Date	Auteurs	Action
03/07/2019	Fabien CHARREIRE	Envoi projet

<i>Sujets abordés:</i>	<i>Intervenant (s)</i>	<i>Documents support</i>
Projet Centre d'Interprétation du ferroviaire		

Description sommaire des échanges :

La Région Occitanie a reçu l'ensemble des associations, ce vendredi 26 Juillet de 14h00 à 16h00. Cette rencontre s'est tenue en visioconférence sur 3 sites :

- L'Hôtel de Région de Toulouse (Salle Albigeois) ;
- L'Hôtel de Région de Montpellier (Salle Jean Jaurès) ;
- La Maison de Région à Nîmes, où Monsieur Gibelin Vice-Président en charge des Mobilités et Infrastructures de Transports était présent.

M. GIBELIN ouvre la séance en précisant que ce projet :

- s'inscrit dans le cadre d'une mise en valeur du ferroviaire ;
- est bi-site (Nîmes et Béziers), car chaque site répond à une fonction bien identifiée et présente une dimension historique du ferroviaire à valoriser.

La parole est donnée à M. RASCOL, qui rappelle que SNCF Mobilités s'inscrit en tant que partenaire de la Région Occitanie et que ce partenariat comprend la mise à disposition de matériel roulant, de foncier et de bâtiments.

Il est rappelé que Frederik LOUISON (Responsable Institutionnel & Synergie) reste l'interlocuteur principal sur ce projet.

M. RASCOL présente brièvement les sites retenus pour ce projet :

- Nîmes :
 - site situé en cœur de ville, connecté au réseau ferroviaire et bénéficiant d'excellentes conditions d'accès ;
 - forts atouts, du point de vue de l'esthétique comme du patrimoine : halle type Baltard, rotondes et un musée ferroviaire en activité.
- Béziers :

Projet d'un Centre d'Interprétation du ferroviaire en Occitanie

- site connecté au réseau ferroviaire et proposant des bâtiments industriels de grandes surfaces (idéal pour du stockage de matériels).
 - forts atouts pour une activité de maintenance car il est équipé de nombreuses installations (ponts roulants, tunnel peinture, fosses, etc.).
- Ce site présente tout de même des contraintes : site enclavée entre des voies de circulations et utilisé par d'autres activités.

M. VIEILLIARD précise que du matériel sera mis à disposition de la Région par SNCF et qu'il peut être étudiée la possibilité de fournir du matériel qui aurait circulé dans le Sud de la France.

M. GIBELIN rappelle la volonté de la Région, à savoir :

- l'instauration d'un partenariat avec l'ensemble des associations assurant la mémoire du ferroviaire en Occitanie mais également avec l'UNECTO ;
- développer un projet à dimension technique, culturelle et touristique en lien avec une compétence essentielle de la Région concernant le développement des transports ferroviaires ;
- héberger des matériels historiques dans des lieux historiques.

Il rappelle que pour cela la Région Occitanie s'engage à réaliser au cours de l'automne 2019 une étude de faisabilité.

Mme POLINO précise qu'il s'agit là d'une très belle expérience, car :

- fondée sur l'histoire et l'identité cheminote d'un territoire ;
- fait adhérer des associations dont le Chef de file serait l'UNECTO.

M. Jean Michel GASC précise que l'UNECTO fédère plus de 100 sites en France et que c'est la première fois que l'UNECTO est au côté d'une Région pour ce type de projet.

M. GIBELIN donne la parole aux différentes associations :

M. BOUCHE du Train Historique de Toulouse indique qu'il n'est pas envisageable pour l'association de se déplacer sur les sites de Béziers et de Nîmes, car les circulations sont au départ de Toulouse. En effet, Toulouse, de par son réseau en étoile est favorable aux déplacements sur l'ensemble de la Région Occitanie. Toutefois, un déplacement contraint sur Nîmes ou Béziers entrainerait la mort de l'association.

M. DAFFIS du Chemin de Fer Touristique du Tarn précise que le petit train est particulier car il circule sur une voie étroite et que ce dernier ne peut être déplacé. M. DAFFIS salue tout de même ce projet.

M. FOURLON du Syndicat Mixte du train rouge - Train touristique du Pays Cathare et du Fenouillèdes précise que ce projet est intéressant dans le cadre de la mutualisation des moyens pour la maintenance des matériels historiques. Il indique également l'intérêt de rassembler et de mettre à la disposition du public voire des associations des documents historiques (plans, documentations et fiches techniques, etc.) liés au réseau ferroviaire de la Compagnie des Chemins de fer du Midi.

M. PIGNEDE du musée du Chemin de Fer précise que le site de Nîmes semble bien adapté à ce projet et plus particulièrement pour de la présentation de matériels et d'objets en lien avec l'histoire du ferroviaire, car :

- il occupe une halle qui présente un intérêt architectural.
- Il est accolé à deux rotondes en activités (une au Sud du site qui abrite du matériel et une au Nord).
- Il abrite des matériels uniques :

Projet d'un Centre d'Interprétation du ferroviaire en Occitanie

- * 141R1298 dernière Canadienne 1947 ;
- * Appareil CASTAN ;
- * CC 21001 ;
- * BB 4162 classée Monument Historique ;
- * CC 7121 : première détentrice du record du monde à 243 km/h en 1954 ;
- * Tombereau classé Monument Historique ;
- * Locotracteur Y6013 => il s'agit d'un prototype ;
- * Wagon Bi-Foudre ;
- * Wagon PRUSSIEN.

Il indique également que le site de Béziers semble tout à fait adapté pour les opérations de restauration des matériels historiques.

M. COTTE du musée du Chemin de Fer ajoute que l'intérêt de ce projet est la sauvegarde de 31 ans de collection, mais également que ce lieu soit vivant en assurant la circulation de trains historiques tel que la 140C27 en association avec la GADFET.

M. SCHNEIDER de la CITEV (Compagnie Internationale des trains à Vapeur des Cévennes) rappelle les 4 activités de cette SARL :

- Entretien et circulation du train à vapeur des Cévennes ;
- Restauration de matériel historique. Matériel provenant de toute l'Europe (Belgique, Suisse, Allemagne, etc.) ;
- Formations techniques : restauration, conduite et exploitation ;
- Exploitation du Vélorail des Cévennes.

Il précise que la GADFET (Groupement d'Aide au Développement des Exploitations Ferroviaires Touristiques) qui est à l'origine de la CITEV est à même de faire circuler une locomotive à vapeur, la 140C27 sur le réseau ferré national, mais que cela ne sera possible qu'avec l'appui de la Région. La CITEV remercie la Région pour cette initiative.

M. BURGARELLA du Club de la Grande Vitesse Ferroviaire souligne l'intérêt de ce projet pour :

- Le maintien des lignes capillaires en intégrant aux circulations des trains du quotidien des trains à vocation touristique ;
- Développer des circulations événementielles qui permettraient de financer ce projet ;
- Sauvegarder des bâtiments historiques mais également des matériels historiques, car avec la disparition du foncier SNCF, c'est également du matériel qui est voué à disparaître.

M. GIBELIN se félicite que ce projet réponde à l'attente de l'ensemble des associations et rassure les associations en indiquant que ce projet n'a nullement vocation à forcer un déplacement de ces dernières sur les sites de Nîmes et de Béziers. Il indique que ce projet ne doit pas se limiter à une présentation statique de collections (matériels, objets, etc.), mais doit également intégrer une dimension vivante en partenariat avec les associations.

Il rappelle que le projet se structurera autour de 2 sites :

- Béziers comme Technicentre du savoir-faire. En effet, Béziers proposant des bâtiments industriels de grandes surfaces ainsi que des équipements tels que des ponts roulants, un tunnel peinture, des fosses, etc., il est tout à fait adapté pour des opérations de maintenance. M. GIBELIN souligne également l'intérêt de Béziers par le fait que ce site accueille également un centre national des archives du personnel qui conserve des dossiers de carrière, des dossiers de pension et des registres du personnel de plus de 800 000 cheminots. Le projet de Centre d'Interprétation viendrait donc en complément de ce lieu d'histoire. M. GIBELIN souligne que le site de Béziers ne peut fonctionner qu'à la condition que SNCF Mobilités et l'UNECTO s'engagent à ce que l'entretien des matériels historiques soit réalisé sur ce site. Enfin, il rappelle que la Région finance des établissements scolaires spécialisés dans la chaudronnerie et que ces derniers rencontrent des difficultés pour trouver des lieux de stage et que dans ce cadre ce projet permettra de répondre à leurs besoins. L'accès au site de Béziers reste soumis à l'accord d'accréditations par SNCF Mobilités.

Projet d'un Centre d'Interprétation du ferroviaire en Occitanie

- Nîmes, de par son aménagement actuel, semble approprié comme lieu d'exposition et de départ de circulations à thème.

M. GIBELIN demande à l'UNECTO si ce projet peut intéresser des associations situées à l'extérieur de la Région Occitanie. M. GASC répond par l'affirmative et précise que ce projet présente de vrais atouts :

- la mise en valeur du savoir-faire de passionnés de matériels historiques ;
- l'opportunité d'attirer des jeunes dans les associations ;
- la possibilité d'offrir des lieux sécurisés et abrités pour préserver du matériel en vue d'expositions.

M. GIBELIN annonce que la Région va lancer au cours de l'automne 2019, une étude de faisabilité. Dans le cadre de cette étude, il propose la mise en place d'instances de suivi et de pilotage au travers d'un :

- Comité de pilotage où seront représentés SNCF Mobilités et sa Direction Nationale, l'UNECTO et la Région.
- Comité technique avec les associations.

M. GIBELIN conclut la séance en demandant à SNCF Mobilités de parler des Journées du Patrimoine qui se tiendront le 20, 21 et 22 septembre 2019.

Mme POLINO précise qu'en vue de ces journées, la Direction Générale de la Communication de SNCF a envoyé un mail à l'ensemble des associations ferroviaires d'Occitanie pour les inviter à préparer un événement en relation avec les autres associations ferroviaires et pour les informer que SNCF se tenait à leur disposition pour les inscrire au programme des JEP SNCF, mais également pour leur rappeler que l'inscription est à faire sur le site du ministère de la Culture.

SNCF précise que sur le site <https://www.sncf.com/fr>, on trouve un agenda qui réunit tous les sites SNCF et les partenaires du patrimoine ferroviaire qui accueillent pendant les JEP 2019. Lors de ces journées, le Centre National des archives du personnel de la SNCF sera accessible.

M. GIBELIN conclut que ces journées devront permettre une mise en visibilité coordonnée des associations en vue du projet à venir.